



Arrondissement : Ville-Marie

## **Travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès**

Dans l'intersection de la rue de la Gauchetière Ouest et de la Côte du Beaver Hall

La Commission des services électriques de Montréal vous informe que des travaux de bris et reconstruction d'un puits d'accès se dérouleront à compter du **30 janvier 2023**.

### **Nature des travaux**

- Bris et reconstruction du puits d'accès
- Bris et reconstruction massifs et rattrapage de conduits
- Réfection des trottoirs
- Réfection de la chaussée

### **Circulation**

- Entraves à la circulation : Rétrécissement de la rue De la Gauchetière ouest  
Excavation au niveau de la chaussée et des trottoirs
- Stationnement interdit à la hauteur des travaux

### **Date et horaire des travaux**

- Début des travaux : **30 janvier 2023**
- Fin des travaux : **10 mars 2023**
- Horaire : de 7 h à 19 h

Il est à noter que ces interventions pourraient être décalées ou la durée des travaux prolongée en fonction des conditions météorologiques défavorables ou en raison d'autres contraintes

### **Impacts appréhendés de ces travaux**

- Accès aux bâtiments : maintenu en tout temps;
- Accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront généralement accessibles, mais pourraient être entravés.

# INFO-TRAVAUX



**Commission des services  
électriques de Montréal**

## **Transport en commun**

Les services de transport en commun sont maintenus. Il est toutefois possible que des arrêts d'autobus de la STM soient déplacés de manière temporaire.

## **Impacts**

L'excavation du roc et le bris de structures en béton existantes nécessiteront l'utilisation ponctuelle de marteaux-piqueurs occasionnant bruit, poussière et vibrations. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de réduire au minimum les inconvénients causés par les travaux.

## **Interruption de service aux abonnés d'Hydro-Québec**

Les travaux effectués ne nécessitent aucune interruption de service de distribution d'électricité et de télécommunication. En cas de panne, veuillez en aviser votre fournisseur de service comme vous le feriez habituellement.

## **Remise en état**

Les clôtures, les surfaces gazonnées et les aménagements paysagers touchés par nos interventions seront remis dans leur état original.

Une réfection temporaire sera faite à la fin des travaux. Une réfection permanente sera effectuée en 2023.

## **Renseignements**

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Ziad Chacon-Abas, agent technique présent sur le chantier au 514 250-0003.

**La Commission des services électriques de Montréal vous informera de l'évolution des travaux.  
Merci de respecter la signalisation aux abords du chantier !**